



Cumul d'emploi cdi et ass maternelle

Par **chirstelle**, le **12/11/2012** à **15:43**

Bonjour,

je suis actuellement assistante maternelle agréée, j'ai 2 agréments mais que 1 contrat de 30h semaine pour le moment, j'ai trouvé un cdi de 10h semaine pour boucler mes fins de mois.(secteur privé)

ai je le droit de cumuler ce nouveau cdi et mon emploi d'assistante maternelle, en sachant que aucun des 2 emplois n'empiètent sur l'autre.

merci de bien vouloir me répondre.

Par **anipeps**, le **21/03/2013** à **08:05**

POur ma part je vais cumuler un emploi administratif en entreprise privée et un autre temps d'aide à domicile qui n'empiète pas l'un sur l'autre et j'ia le droit...donc je pense que toi aussi tu as le droit....